

ANNEXE No 3

Q. Vous nous avez donné les noms dont vous vous souveniez et ceux mentionnés dans ces lettres, comme M. Heustis, par exemple?—R. Je connais certainement les noms des autres ingénieurs, mais je ne puis dire exactement où ils sont employés, excepté les ingénieurs de district et de division, et encore, je ne pourrais pas dire exactement.

Q. Vous nous avez dit l'autre jour que deux raisons vous faisaient croire que vous aviez perdu la confiance de vos ingénieurs, dont l'une est l'inspection que vous avez faite et les notes concernant cette inspection, lesquelles sont inscrites sur la liste imprimée?—R. Oui.

Q. Je crois que vous avez aussi dit quelque part qu'il y avait d'autres endroits sur lesquels vous n'aviez aucune note?—R. Oh, je possède beaucoup plus de notes que j'en ai ici.

Q. Vous avez d'autres notes?—R. Oh, oui; j'ai des notes sur toutes les coupes, je pense, toutes les coupes sur la ligne, autant que je me rappelle.

Q. Dans cet agenda où vous lisiez, avez-vous des notes sur vos observations quotidiennes. Jusqu'ici, je ne vous ai questionné que sur vos mouvements?—H. Non, pas dans cet agenda-ci. J'en ai dans un autre livre.

Q. Vous dites que c'est à cause de vos notes et de vos observations, et l'autre cause, les dépositions qui ont été faites?—R. Les déclarations faites en ma présence.

Q. Y a-t-il d'autres déclarations qui se rapportent à cette partie des travaux à part celles déjà contenues dans les procès-verbaux des délibérations? Je les ai mentionnées ce soir en les repassant; vous les avez lues toutes, je pense?—R. Quelles déclarations voulez-vous dire?

Q. Celles qui sont imprimées; on trouve ici les déclarations de George F. Richan, M. McHugh, M. Phillips, M. Millar, M. Belle et M. Poulin, du district "F", et M. Bourgeois, du district "B".—R. Ceux-ci sont tous de nos ingénieurs qui ont déposé devant ce comité. Je crois qu'il y a aussi une déposition faite par un des ingénieurs du Grand-Tronc, M. Mann.

Q. Mais nous avons aussi les témoignages de nos propres ingénieurs, auxquels vous avez fait allusion?—R. Oui.

M. Moss.—Permettez-moi de vous interrompre pour dire que si vous avez l'intention de faire allusion à ces soi-disant témoignages, qu'il vaudrait mieux, je crois, assermenter M. Lumsden avant qu'il réponde, parce que je suis informé que la transcription qui a été imprimée est entachée d'erreurs, et qu'en plus elle n'a en aucune manière été certifiée et reconnue par ce comité. Cela serait traiter injustement ces messieurs, si on considérait cela comme leur témoignage donné sous serment.

M. CHRYSLER.—Je n'ai pas dit que ces pièces avaient été donnés sous serment. Je les ai appelées exposés et dépositions. Elles ont leur importance même en ne tenant pas compte de leur valeur comme témoignage, attendu que M. Lumsden prétend qu'elles ont exercé sur lui une certaine influence.

M. Moss.—Mais vous en parlez comme si c'était des déclarations. M. Lumsden n'a jamais juré que ces déclarations avaient été faites en sa présence, ou que ce fut des déclarations.

Par M. Chrysler :

Q. Vous entendez ce que dit M. Moss, M. Lumsden?—R. Oui.

Q. Jusqu'à quel point les déclarations des personnes dont j'ai lu les noms—nous ne nous occupons pas des autres—mais simplement des témoins dont les noms sont mentionnés, jusqu'à quel point avez-vous bien entendu les déclarations faites par ces messieurs?—R. J'ai entendu leurs déclarations, mais je ne puis dire que ce document comporte strictement leurs avancés. Je ne puis pas faire cela.

Q. Vous ne voulez pas prendre la responsabilité des notes du sténographe?—R. Non, je ne veux pas, je sais qu'elles contiennent des erreurs.